

«Final cut» pour les arts et la culture dans le budget de l'Union Européenne?

L'UE prépare son prochain budget pour la période 2013-2020. Les coupes budgétaires sont à prévoir. Le budget de la culture s'élève à € 400 millions pour la période 2007-2013. En outre 700 millions d'euros supplémentaires subventionnent les films européens. Certains fonds structurels bénéficient également au secteur culturel (environ 3 milliards d'euros sur les € 350 milliards de fonds structurels). Au total, moins de 0,1% du budget total de l'UE est consacré à la culture. Pourtant innovation et créativité sont un secteur prioritaire de la stratégie UE 2020 dans lequel figure également l'Agenda numérique.

Pourquoi l'UE devrait consacrer des moyens à la culture ? Ci-joint quelques arguments pour les militants de la cause culturelle et les lobbyistes:

1. Il ne peut pas y avoir d'intégration européenne et de compréhension mutuelle sans dialogue culturel. En Belgique, le pays se divise pour essentiellement des questions linguistiques et l'insuffisance des échanges culturels. Les mêmes problèmes menacent le projet européen.
2. L'Europe manque de dimension spirituelle et émotionnelle. Culture et art sont un puissant moyen de transmettre les valeurs européennes communes. L'Europe est avant tout un projet culturel fondé sur des valeurs communes. Que sont devenues les valeurs qui sous-tendent le projet européen ?
3. L'économie de la culture représente 3% du PIB de l'Europe ? C'est davantage que la construction automobile.
4. L'économie de la culture représente 6 millions d'emplois. Il est l'un des rares secteurs de l'économie où l'emploi croît en pleine crise. Avez-vous lu l'étude de KEA sur [l'économie de la culture en Europe?](#)
5. La culture est un moteur essentiel de la propagation des nouvelles technologies (réseau haut débit, smartphones, etc) et contribue à rendre la technologie pertinente auprès des consommateurs. Art et culture sont des éléments clés de l'agenda numérique (ou devrait l'être!).
6. Art et culture sont des outils essentiels pour développer la cohésion sociale et améliorer les services publics (santé, sécurité, éducation).
7. Les villes européennes sont les plus attractives dans le monde en raison de leurs institutions et patrimoines culturels, mais aussi d'un environnement propice à la création.
8. La subsidiarité est une fausse raison pour justifier l'absence d'action communautaire. Toutes les réglementations importantes qui affectent l'économie des arts et des industries culturelles sont désormais prises à Bruxelles (droit d'auteur, la concurrence (aides d'État à la culture), le droit du commerce international (OMC).
9. La créativité basée sur la culture rend l'économie et l'industrie en général plus compétitive (design, l'art, la pensée créative). Avez-vous lu l'étude de KEA sur [l'impact de la culture sur la créativité \(2009\)?](#)
10. La diplomatie de l'UE doit mettre en œuvre l'objectif du Traité de Lisbonne de promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel dans le monde. L'Europe a pour devoir et mission de maintenir la diversité dans le contexte de la mondialisation.
11. Les économies émergentes ont besoin de l'Europe pour développer une économie durable créatrice. Avec son mixte d'investissements publics / privés / et de réglementation les pays et régions européennes sont un exemple de bonne administration de la politique culturelle.
12. L'Europe a cruellement besoin d'une stratégie de marque: le slogan «Creative Europe» est plus attractif auprès des talents et des jeunes que «vieux Europe».
13. L'Europe compte parmi les plus grands artistes, designers, architectes, créatifs ainsi qu'une industrie culturelle et créative des plus dynamiques dans le monde.
14. L'enseignement de l'Art à l'école stimule la créativité et l'innovation.
15. Enfin l'Europe ne peut se passer de la culture et de l'art pour inventer de nouveaux rapports sociaux stimulée par l'imagination, la solidarité, la participation et la poésie.

Merci de nous faire part de vos raisons pour une meilleure appréciation du rôle de la culture dans le projet Européen. Vous pouvez nous les faire connaître sur www.keablog.com ou sur le réseau social «Creative Europe» sur [facebook](#) et [linkedin](#). Les études KEA sont disponibles sur notre site web: www.keanet.eu

Philippe Kern

KEA

EUROPEAN AFFAIRS